DROIT DES AFFAIRES

DPO en groupe international : coordonner, arbitrer et sécuriser les transferts

Exercer la fonction de délégué dans un groupe implanté dans plusieurs pays change la nature du travail : filiales autonomes, outils déployés au niveau mondial, autorités de contrôle multiples. Les procédures écrites au siège ne sont pas appliquées de la même manière selon les entités et le délégué n'a aucune autorité sur ses relais. Cette journée s'adresse à des délégués déjà en poste. Elle traite l'organisation de la fonction à l'échelle du groupe, l'articulation avec les relais locaux, l'encadrement des transferts hors de l'Union européenne, la conduite des projets communs et la relation avec plusieurs autorités. Elle prolonge la formation consacrée à la prise de fonction du délégué.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 100 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Délégués à la protection des données en poste, responsables conformité groupe, juristes internationaux et directeurs juridiques.

PRÉREQUIS
Exercer la fonction de délégué à la protection des données ou l'encadrer.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Organiser la fonction de délégué à l'échelle d'un groupe implanté dans plusieurs pays
- Animer un réseau de relais locaux sans lien hiérarchique
- Encadrer les transferts de données hors de l'Union européenne
- Traiter les projets et outils déployés sur plusieurs entités
- Gérer la relation avec plusieurs autorités de contrôle

03 Programme détaillé

M1 Organisation de la fonction dans le groupe

- Couvrir plusieurs entités sans autorité directe
- Délégué groupe délégués locaux et relais désignés
- Répartition des rôles entre maison mère et filiales
- Responsabilité conjointe entre entités du même groupe
- Politique groupe et déclinaison dans chaque entité
- Animation du réseau et circulation de l'information
- Atelier : Chaque participant cartographie les rôles de son groupe et repère les zones non couvertes.

M2 Transferts et flux internationaux

- Faire circuler les données sans les exposer
- Identification des flux sortant de l'Union européenne
- Clauses contractuelles types et analyse d'impact du transfert
- Règles d'entreprise contraignantes et conditions de mise en place
- Accès aux données demandé par des autorités étrangères
- Hébergement mondial et recours aux prestataires informatiques
- Cas pratique : Les participants encadrent les flux d'un outil déployé sur plusieurs continents.

M3 Projets et autorités de contrôle

- Arbitrer entre le siège et le local
- Conduite des projets déployés sur plusieurs pays
- Conciliation entre règles locales et politique du groupe
- Établissement principal et mécanisme du guichet unique
- Gestion des contrôles et des demandes de plusieurs autorités
- Traitement d'une violation affectant plusieurs entités
- Mise en situation : Un délégué arbitre entre une exigence du siège et le refus opposé par une filiale.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 100 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr